



Feuille de Match



Championnat Départemental des Clubs par Équipe - Côtes d'Armor

Fédération Française Pétanque & Jeu Provençal - FFPJP, 13 rue Trigance, 13002 MARSEILLE	
CR Bretagne PJP, 2 Jean-Claude Jegat, 56230 Pontivy	CD 22 PJP, 18 rue Pierre de Coubertin, 22440 Ploufragan

Valeur des parties : Tête à Tête = 2 pts / Doublette = 4 pts / Triplette = 6 pts

FFPJP - CR Bretagne PJP - CD 22 PJP	Division + Groupe :
-------------------------------------	---------------------

Date : 07 Octobre 2018	Lieu : Etables Sur Mer
------------------------	------------------------

A Équipe n° : 1 A
Club : ETABLES 1

B Équipe n° : 1 B
Club : PERROS 1

CAPITAINE / COACH	
NOM + Prénom	n° licence
SOUSA JOSÉ	09313199

CAPITAINE / COACH	
NOM + Prénom	n° licence
MELINDO DIDRO	07700561

A Composition Équipe A		
NOM + Prénom	n° licence	*
LE GOAS CLÉMENT	02227218	1
VANEZ JEAN-CLAUDE	09202155	2
ROBIN GWENAËL	09203192	3
CONAN JÉRÔME	05617126	4
LE CLEZLIAT PIERRIC	02239087	5
PIERRE PIERRE	02802525	6
SOUSA JOSÉ	09313199	7
CHAPIN CHRISTIAN	02265008	8

B Composition Équipe B		
NOM + Prénom	n° licence	n°
MARON DAVID	02202066	1
GORRY JULIEN	07803255	2
MALENI GILLES	02217116	3
MELINDO DIDRO	07700561	4
DUPONT PASCAL	09200919	5
LE NOË YVON	02217108	6
		7
		8

* contrôle licences sur le fichier excel fourni par Comité 22 PJP. Ce fichier permet de vérifier la validité des licences et détecte les éventuels mutés extérieurs.

* si un joueur se présente sans sa licence et après les vérifications d'usage (voir article A4 du règlement administratif et sportif de la FFPJP), il devra s'acquitter d'une amende de 10€ s'il veut jouer, amende perçue par le club, notée sur la feuille de match et envoyée avec le reçu au Comité 22 PJP.

DÉLÉGUÉ	
NOM + Prénom	n° licence

ARBITRE	
NOM + Prénom	n° licence

En cas d'incident, Contacter le Délégué Officiel (ou l'Arbitre si pas de Délégué Officiel)

En cas de réclamation, le Délégué Officiel (ou l'arbitre) transmet un rapport détaillé sous 48h. Au Comité de Pilotage pour qu'elle soit traitée.

Comité de Pilotage 22 du CDC :	Responsable : Etienne SYMONEAUX - 06 40 45 54 21 - etienne.symoneaux+pet@gmail.com
	Membres : Michel RÉLO - 06 80 68 95 17 / Roland PYRON - 06 76 88 15 44



club de :

ORDRE des RENCONTRES & FEUILLE de RÉSULTATS

club de :

A				B					
Etables 1				Perros 1					
n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	N° Terrains	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	
TÊTES à TÊTES	1	ROBIN Guennael	8	2-0	25	1	GARRY Julien	13	0-2
	2	VANEZ Jean-Claude	13	2-0	26	2	MELINO Didier	1	0-2
	3	SOUSA José	9	2-0	27	3	DUPONT Pascal	13	0-2
	4	CHAPIN Christian	13	2-0	28	4	IVON le NOA	7	0-2
	5	LE CLEUZIAT Pierre	13	2-0	29	5	HAMON Daniel	6	0-2
	6	LE GOAS Clément	2	2-0	30	6	HALEGOL Gilles	13	0-2
S/TOTAL PTS >			6	S/TOTAL PTS >			6		

A				B					
DOUBLETES	1	VANEZ Jean-Claude	6	4-0	21	1	HALEGOL Gilles	13	0-4
	2	ROBIN Guennael				2	HAMON Daniel	13	0-4
	3	CHAPIN Christian	8	4-0	22	3	GARRY Julien	13	0-4
	4	LE CLEUZIAT Pierre				4	DUPONT Pascal	13	0-4
	5	PIERRE Pierre	7	4-0	23	5	le NOA IVON	13	0-4
	6	CONAN Jérôme				6	MELINO Didier		
Joueur remplacé n°1 :			N° Terrains			Joueur remplacé n°1 :			
Joueur remplaçant n°1 :						Joueur remplaçant n°1 :			
Joueur remplacé n°2 :						Joueur remplacé n°2 :			
Joueur remplaçant n°2 :						Joueur remplaçant n°2 :			
S/TOTAL PTS >			0	S/TOTAL PTS >			12		

A				B					
TRIPLETES	1	PIERRE Pierre			19	1	HALEGOL Gilles		0-6
	2	VANEZ Jean-Claude	6	6-0		2	HAMON Daniel	13	0-6
	3	ROBIN Guennael				3	DUPONT Pascal		
	4	LE GOAS Clément				4	le NOA IVON		
	5	SOUSA José	4	6-0	24	5	GARRY Julien	13	0-6
	6	CONAN Jérôme				6	MELINO Didier		
Joueur remplacé n°1 :			N° Terrains			Joueur remplacé n°1 :			
Joueur remplaçant n°1 :						Joueur remplaçant n°1 :			
Joueur remplacé n°2 :						Joueur remplacé n°2 :			
Joueur remplaçant n°2 :						Joueur remplaçant n°2 :			
S/TOTAL PTS >			0	S/TOTAL PTS >			12		

A				B					
TOTAL GÉNÉRAL Équipe A - PTS >				6	TOTAL GÉNÉRAL Équipe B - PTS >				30

Gagnante : Équipe	n°	du club de	PERROS	Match Nul
Perdante : Équipe	n°	du club de	eTables	

Signature Capitaine Équipe A _____ Signature de l'Arbitre _____ Signature Capitaine Équipe B _____

RÉSERVES	

En cas d'incident, Contacter le Délégué Officiel (ou l'Arbitre si pas de Délégué Officiel)

En cas de réclamation, le Délégué Officiel (ou l'arbitre) transmet un rapport détaillé sous 48h. Au Comité de Pilotage pour qu'elle soit traitée.

Le club <u>recevant</u> doit transmettre au référent du CDC (ou le délégué s'il a été désigné)	* les résultats (y compris T&T, D & T) dès le soir de la rencontre (par sms ou mail)
Référent CDC 22 :	* une copie de la feuille de match (par sms ou mail) au plus tard le jour suivant la rencontre
Etienne SYMONEAUX - 65 chemin de Lanverval - 22700 PERROS GUIREC - 06 40 45 54 21 - etienne.symoneaux+pet@gmail.com	* l'original de la feuille de match (par la poste) dès le jour suivant la rencontre



Feuille de Match



Championnat Départemental des Clubs par Équipe - Côtes d'Armor

Fédération Française Pétanque & Jeu Provençal - FFPJP, 13 rue Trigance, 13002 MARSEILLE

CR Bretagne PJP, 2 Jean-Claude Jegat, 56230 Pontivy

CD 22 PJP, 18 rue Pierre de Coubertin, 22440 Ploufragan

Valeur des parties : Tête à Tête = 2 pts / Doublette = 4 pts / Triplette = 6 pts

FFPJP - CR Bretagne PJP - CD 22 PJP

Division + Groupe :

Date : 7 Octobre 2013

Lieu : ETABLES SUR MER

A	Équipe n° :	A
Club :	PLOURIVO 1	

B	Équipe n° :	B
Club :	LOUDEAC 1	

CAPITAINE / COACH

NOM + Prénom	n° licence
DANIELOU Christophe	02236147

CAPITAINE / COACH

NOM + Prénom	n° licence
BRUNETEAU	02253011

A Composition Équipe		A
NOM + Prénom	n° licence	*
Danielou Christophe	02236147	1
Ollivier henry julien	02258035	2
Flageul Christophe	02239018	3
Pinel jonathan	02202056	4
Maerle mathieu	02227251	5
Alainmat william	02258050	6
Didier julien	02258047	7
		8

B Composition Équipe		B
NOM + Prénom	n° licence	
LEBRUN chris ed	02253082	
JAMOIS jérôme	02253059	
AMICEL Tony	02234435	
CARVALHO Michael	02255165	
PERNEL Tony	02234429	
BRUNETEAU Marou	02253033	
CHAUVEL Alexis	02253049	
STRUTILLON Ronan	02255217	

* contrôle licences sur le fichier excel fourni par Comité 22 PJP. Ce fichier permet de vérifier la validité des licences et détecte les éventuels mutés extérieurs.

* si un joueur se présente sans sa licence et après les vérifications d'usage (voir article A4 du règlement administratif et sportif de la FFPJP), il devra s'acquitter d'une amende de 10€ s'il veut jouer, amende perçue par le club, notée sur la feuille de match et envoyée avec le reçu au Comité 22 PJP.

DÉLÉGUÉ	
NOM + Prénom	n° licence

ARBITRE	
NOM + Prénom	n° licence

En cas d'incident, Contacter le Délégué Officiel (ou l'Arbitre si pas de Délégué Officiel)

En cas de réclamation, le Délégué Officiel (ou l'arbitre) transmet un rapport détaillé sous 48h. Au Comité de Pilotage pour qu'elle soit traitée.

Comité de Pilotage 22 du CDC :

Responsable : Etienne SYMONEAUX - 06 40 45 54 21 - etienne.symoneaux+pet@gmail.com

Membres : Michel RÉLO - 06 80 68 95 17 / Roland PYRON - 06 76 88 15 44



club de :

ORDRE des RENCONTRES & FEUILLE de RÉSULTATS

club de :

A				B					
Flouride				Loudéac 1					
n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	N° Terrains	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	
TÊTES à TÊTES	1	Danielou Christophe	7	2-0	31	1	LE BRUN Charles	13	0-2
	2	Maerle Mathieu	13	2-0	32	2	CARVALHO Michael	4	0-2
	3	Olivier Henry Julien	8	2-0	33	3	JAMOIS Jerome	13	0-2
	4	Alainmat William	7	2-0	34	4	PERNEL Tony	13	0-2
	5	Pinel Jonathan	12	2-0	35	5	AMICEL Tony	13	0-2
	6	Alainmat William	0	2-0	36	6	CHAUVEL Alexis	13	0-2
S/TOTAL PTS >			2		S/TOTAL PTS >			10	

A				B					
DOUBLETES	1	Pinel Jonathan	4	4-0	42	1	AMICEL Tony	13	0-4
	2	Flageul Christophe				2	JAMOIS Jerome		
	3	Didier Julien	5	4-0	43	3	LE BRUN Charles	13	0-4
	4	Maerle Mathieu				4	PERNEL Tony		
	5	Alainmat William	13	4-0	44	5	BRUNETEAU Max	10	0-4
	6	Olivier Henry Julien				6	CHAUVEL Alexis		
Joueur remplacé n°1 : FLAGEUL Christophe				N° Terrains	Joueur remplacé n°1 :				
Joueur remplaçant n°1 : DANIELOU Christophe					Joueur remplaçant n°1 :				
Joueur remplacé n°2 :					Joueur remplacé n°2 :				
Joueur remplaçant n°2 :					Joueur remplaçant n°2 :				
S/TOTAL PTS >			4		S/TOTAL PTS >			8	

A				B					
TRIPLETES	1	Didier Julien			1	Ronan SIRUILLOU			
	2	Maerle Mathieu	13	6-0	39	Tony AMICEL	8	0-6	
	3	Danielou Christophe				3	Jerome JAMOIS		
	4	Olivier Henry Julien				4	Max BRUNETEAU		
	5	Alainmat William	3	6-0	40	Charles LE BRUN	13	0-6	
	6	Pinel Jonathan				6	Tony PERNEL		
Joueur remplacé n°1 :				N° Terrains	Joueur remplacé n°1 : Jerome JAMOIS				
Joueur remplaçant n°1 :					Joueur remplaçant n°1 : Michael CARVALHO				
Joueur remplacé n°2 :					Joueur remplacé n°2 :				
Joueur remplaçant n°2 :					Joueur remplaçant n°2 :				
S/TOTAL PTS >			6		S/TOTAL PTS >			6	

A	TOTAL GÉNÉRAL Équipe A - PTS >	12	A	B	TOTAL GÉNÉRAL Équipe B - PTS >	24	B
---	--------------------------------	----	---	---	--------------------------------	----	---

Gagnante : Équipe	n°	du club de	Match Nul
Perdante : Équipe	n°	du club de	

Signature Capitaine Équipe A

Signature de l'Arbitre

Signature Capitaine Équipe B

RÉSERVES	
----------	--

En cas d'incident, Contacter le Délégué Officiel (ou l'Arbitre si pas de Délégué Officiel)

En cas de réclamation, le Délégué Officiel (ou l'arbitre) transmet un rapport détaillé sous 48H. Au Comité de Pilotage pour qu'elle soit traitée.

Le club recevant doit transmettre au référent du CDC (ou le délégué s'il a été désigné)	* les résultats (y compris TàT, D & T) dès le soir de la rencontre (par sms ou mail)
Référent CDC 22 :	* une copie de la feuille de match (par sms ou mail) au plus tard le jour suivant la rencontre
Etienne SYMONEAUX – 65 chemin de Lanverval – 22700 PERROS GUIREC – 06 40 45 54 21 – etienne.symoneaux+pet@gmail.com	* l'original de la feuille de match (par la poste) dès le jour suivant la rencontre



club de :

ORDRE des RENCONTRES & FEUILLE de RÉSULTATS

club de :

A				B			
BINIC 2				PLESTIN L. 6			
n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS
1	LE CAM Noël	8	2-0	19	LANDOIS Yann	13	0-2
2	TOULLIC Serge	13	2-0	20	LE CAM Yann	3	0-X
3	VERINE Serge	13	2-0	21	ALLAIN André	10	0-X
4	HAMON Michel	13	2-0	22	BOUQUIN Daniel	9	0-X
5	GUERIPPEL Claude	11	X-0	23	GUEZENEC Paul	13	0-2
6	GODEAU Alain	9	X-0	24	FLOURET Gerard	13	0-2
S/TOTAL PTS >			6	S/TOTAL PTS >			6

DOUBLETES				DOUBLETES			
1	TOULLIC Serge	8	X-0	26	GUEZENEC Paul	13	0-4
2	GODEAU Alain			27	FLOURET Gerard	8	0-X
3	HAMON Michel	13	4-0	28	BOUQUIN Daniel	8	0-X
4	VERINE Serge	13	4-X		ALLAIN André	8	0-X
5	LE CAM Noël				LE CAM Yann	8	0-X
6	GUERIPPEL Claude				LANDOIS Yann	8	0-X
Joueur remplacé n°1 :				Joueur remplacé n°1 :			
Joueur remplaçant n°1 :				Joueur remplaçant n°1 :			
Joueur remplacé n°2 :				Joueur remplacé n°2 :			
Joueur remplaçant n°2 :				Joueur remplaçant n°2 :			
S/TOTAL PTS >			7	S/TOTAL PTS >			4

TRIPLETES				TRIPLETES			
1	LE CAM Noël			25	ALLAIN André		
2	GODEAU Alain	13	6-X	26	GUEZENEC Paul	8	0-X
3	GUERIPPEL Claude			27	FLOURET Gerard		
4	TOULLIC Serge			28	LE CAM Yann		
5	VERINE Serge	13	6-X	29	LANDOIS Yann	5	0-X
6	HAMON Michel				BOUQUIN Daniel		
Joueur remplacé n°1 :				Joueur remplacé n°1 :			
Joueur remplaçant n°1 :				Joueur remplaçant n°1 :			
Joueur remplacé n°2 :				Joueur remplacé n°2 :			
Joueur remplaçant n°2 :				Joueur remplaçant n°2 :			
S/TOTAL PTS >			12	S/TOTAL PTS >			0

A		B		
TOTAL GÉNÉRAL Équipe A - PTS >		26	TOTAL GÉNÉRAL Équipe B - PTS >	
		A	10	
		A	B	

Gagnante : Équipe	n° 2 du club de	BINIC	Match Nul
Perdante : Équipe	n° 1 du club de	PLESTIN LES GRÈVES	<input type="checkbox"/>

Signature Capitaine Équipe A

Signature de l'Arbitre

Signature Capitaine Équipe B

RÉSERVES	

En cas d'incident, Contacter le Délégué Officiel (ou l'Arbitre si pas de Délégué Officiel)

En cas de réclamation, le Délégué Officiel (ou l'arbitre) transmet un rapport détaillé sous 48h. Au Comité de Pilotage pour qu'elle soit traitée.

Le club <u>recevant</u> doit transmettre au référent du CDC (ou le délégué s'il a été désigné)	* les résultats (y compris TàT, D & T) dès le soir de la rencontre (par sms ou mail)
Référent CDC 22 :	* une copie de la feuille de match (par sms ou mail) au plus tard le jour suivant la rencontre
Etienne SYMONEAUX – 65 chemin de Lanverval – 22700 PERROS GUIREC – 06 40 45 54 21 – etienne.symoneaux+pet@gmail.com	* l'original de la feuille de match (par la poste) dès le jour suivant la rencontre